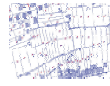
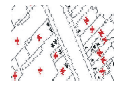


ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'INFORMATION **G**EOGRAPHIQUE



**AGIR ENSEMBLE** pour l'information géographique

Présidée par D. CAILLAUD, Député, Maire, Président de la commission TIC de l'AMF

# 1<sup>er</sup> Séminaire de rencontre des dynamiques régionales en information géographique

Les 9-10 juin 2005 à Poitiers (Futuroscope)

Synthèse

Cette manifestation a été organisée avec le soutien de :

L'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires

**IAAT**

Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires

et l'Institut Géographique National



Pour tout commentaire et avis sur cette synthèse : [afigeo@afigeo.asso.fr](mailto:afigeo@afigeo.asso.fr)

## Sommaire

1 -	Objectifs.....	3
2 -	Réalisation.....	3
3 -	Format et déroulement du séminaire.....	3
3.1	Le 09 juin - Présentation des dynamiques régionales .....	3
3.2	Le 10 juin - Ateliers.....	3
4 -	L'état des dynamiques régionales et leurs conditions de développement .....	4
4.1	Hétérogénéité des situations .....	4
4.2	Les ressorts des partenariats autour de l'information géographique .....	7
4.3	Constats généraux .....	7
4.4	Clôture de la première journée .....	8
5 -	Quels financements mobiliser pour ces dynamiques régionales ? (Atelier N°1) .....	9
6 -	Quel statut juridique pour formaliser les dynamiques ? (Atelier N°2) .....	11
7 -	Mutualisation : achat, production de référentiel ; collecte des données métiers, et (aussi) mutualisation des compétences (Atelier N°3).....	13
8 -	Rôle des institutions ADAE, AFIGÉO, CNIG, IGN ? (Atelier N°4) .....	15
	<b>ANNEXE A</b> – Discours de Dominique CAILLAUD, en clôture de la première journée du séminaire.....	16
	<b>ANNEXE B</b> – Copie de la lettre aux Président de Régions adressée le 22 juin 2005 par l'AFIGÉO .....	17
	<b>ANNEXE C</b> – Pour aller plus loin .....	18
	<b>ANNEXE D</b> – Liste des participants .....	19
	<b>ANNEXE E</b> – Le séminaire en photos .....	21

## 1 - Objectifs

Les initiatives de rassemblement des acteurs de l'information géographique sont nombreuses, elles se situent à différents niveaux d'organisation territoriale (Etat, région, département, collectivités locales). L'information géographique étant reconnue comme indispensable pour aménager, gérer, administrer un territoire, les organismes en charge de ces missions, de façon naturelle, ont cherché à mutualiser leurs dépenses, à partager leurs compétences, et à échanger leurs expériences en créant des structures de collaboration.

La loi n'ayant pas prévu d'organiser le cadre de ces collaborations, celles-ci se sont développées sans références communes et ont donné naissance à des regroupements de nature diverse, marqués par le statut des acteurs à l'origine de ces démarches.

Ce statut peut être considéré comme un des premiers critères de caractérisation d'un processus de coopération des organismes et/ou d'un processus de formalisation de la démarche, car il reflète une volonté politique et implique souvent le mode de financement et son enveloppe.

Un autre axe de caractérisation est à l'évidence le niveau territoriale qui sert de cadre à ces coordinations. Le montage de financement, la coordination de moyens, la concertation d'acteurs, la recherche de cohérences territoriales, vont trouver des formes d'expression et de réalisation selon les échelons territoriaux, infra communaux, départementaux ou régionaux.

Au delà de la recherche d'un cadre opérationnel, il se dégage un besoin de coordination et d'animation au niveau de la région qui semble être le niveau pertinent de coopération. En effet, la compétence de l'échelon régional dans la définition des politiques de l'aménagement du territoire et de l'environnement est un élément puissant de motivation pour développer des outils rassemblant l'ensemble des données pertinentes de description de l'espace (Livre Blanc de l'Information Géographique 1998).

L'objet du séminaire est de faire s'exprimer les acteurs de ces animations régionales et d'identifier avec eux les éléments de force et de faiblesse liés aux différentes formes de partenariats expérimentés.

## 2 - Réalisation

L'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (IAAT) de Poitiers a chaleureusement accepté d'accueillir le séminaire. Pour assurer la préparation et le bon déroulement du colloque, outre ses propres ressources en personnel, AFIGÉO s'est attaché, durant un mois et demi, les services d'une aide extérieure en la personne de Mareva Noël. Ce colloque s'est tenu les 9 et 10 juin 2005. Il a regroupé 45 représentants venant de 15 différentes régions et 16 représentants du niveau national.

## 3 - Format et déroulement du séminaire

### 3.1 Le 09 juin - Présentation des dynamiques régionales

La première journée a été consacrée à la présentation des principales expériences régionales et thématiques française. 8 dynamiques régionales et 2 dynamiques thématiques ont eu l'occasion de détailler leur fonctionnement. En fin de journée, Henry Pornon, consultant indépendant, a éclairé par son expertise les ressorts portant sur la mise en place de tels partenariats. Enfin, Dominique Caillaud, Président de l'AFIGÉO a prononcé le discours de clôture de la première journée.

### 3.2 Le 10 juin - Ateliers

La seconde journée a été consacrée à quatre ateliers portant sur les thèmes suivants :

- Quels financements mobiliser pour ces dynamiques régionales ?
- Quel statut juridique pour formaliser les dynamiques ?
- Quels problèmes soulevés par la mutualisation : achat, production de référentiel ; collecte des données métiers ; compétences ?
- Quel rôle pour les institutions : ADAE, AFIGÉO, CNIG, IGN ?

Pour chaque atelier était désigné un grand témoin, chargé de cadrer le thème et d'apporter son expérience, un rapporteur, chargé de faire le compte rendu des interventions et enfin un modérateur chargé du pilotage des débats entre les intervenants des tables rondes et les questions des participants. Les paragraphes suivants relateront de façon synthétique le déroulement de chaque atelier.

## 4 - L'état des dynamiques régionales et leurs conditions de développement

Les tableaux présentés ci-dessous sont une synthèse des présentations de la première journée. Les diaporamas détaillés des dynamiques régionales sont accessibles à partir du site web de l'AFIGÉO.

### 4.1 Hétérogénéité des situations

- Plate-formes de mutualisation de données et de services

#### Poitou-Charente - Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (IAAT) - [www.iaat.org](http://www.iaat.org)

Projets/mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier <a href="mailto:c@arto">c@arto</a>,</li> <li>▪ Plate-forme d'informations documentaires, statistiques géographiques,</li> <li>▪ Plateau technique mutualisable.</li> </ul>
Statut juridique /démarrage	Association loi de 1901 créée en 1994
Financement	Financé par la région et l'État
Adhérents /partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Région, État,</li> <li>▪ Associations régionales,</li> <li>▪ Producteurs</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter l'accès à l'information géographique,</li> <li>▪ Faciliter l'usage de l'information géographique</li> <li>▪ Mutualiser les coûts d'acquisition et de mise en œuvre des données</li> </ul>
Légitimité	Lettre de mission signée par le président de la région Poitou Charente
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 28 salariés équivalent temps plein dont 2 sur l'information géographique</li> <li>▪ 160k€ d'acquisition de données</li> </ul>

#### PACA - CRIGE-PACA - [www.crige-paca.org](http://www.crige-paca.org)

Projets/mission	Développer et organiser la production et l'utilisation d'information géographique en PACA
Statut juridique /démarrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Association loi de 1901 créée en 2002 présidée par une Élu(e) et par le SGAR</li> <li>▪ 1994</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CEPER 2000-2006</li> <li>▪ État, collectivités locales</li> </ul>
Adhérents /partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Région</li> <li>▪ État</li> <li>▪ ASBL</li> <li>▪ Communes</li> <li>▪ Conseils généraux</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mutualisation de l'acquisition de données</li> <li>▪ Proposer, animer, coordonner la production de données thématiques</li> <li>▪ Diffuser les données par Internet et favoriser leur usage</li> <li>▪ Informer et former les utilisateurs</li> <li>▪ Veille technologique</li> <li>▪ Dématérialisation du cadastre</li> </ul>
Légitimité	Soutien fort et affirmé par l'État et la région
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 salariés</li> <li>▪ 400k€</li> </ul>

#### Picardie - Information géographique en Picardie - [www.dep.u-picardie.fr/carto](http://www.dep.u-picardie.fr/carto)

Projets/mission	Mise en réseau d'acteurs régionaux
Statut juridique /démarrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de structure juridique</li> <li>▪ Pilotage SGAR et région</li> <li>▪ 2000</li> </ul>
Financement	Contrat de plan Interrégional Bassin Parisien, CPER, FNADT, Conseil régional
Adhérents /partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SGAR, CR, DRE, DIREN, ...</li> <li>▪ Grand public</li> </ul>
Objectifs information géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonner la production de données géolocalisées</li> <li>▪ Développer l'utilisation des SIG</li> <li>▪ Rationaliser la production de cartes</li> <li>▪ Mettre à disposition des services et du grand public des cartes et des données</li> <li>▪ Formation des acteurs</li> <li>▪ Mise en place d'un portail information géographique en Picardie (-inspiré du CRIGE)</li> </ul>
Légitimité	Faible portage institutionnel
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volontariat</li> <li>▪ Investissement adossé aux études</li> <li>▪ Hébergement du site par l'université</li> </ul>

**Basse Normandie - Pôle géomatique normand - [www.sig-basse-normandie.com](http://www.sig-basse-normandie.com)**

Projets/mission	Réseau de techniciens géomatiques et « SIGistes » à l'instigation du conseil régional
Statut juridique /démarrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de statut juridique</li> <li>▪ 2002</li> <li>▪ Recherche d'un statut juridique (GIP-TIC)</li> </ul>
Financement	
Adhérents /partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SGAR services déconcentrés de l'État,</li> <li>▪ CR, CG, CA, CU</li> <li>▪ PNR chambres consulaires, labo, IGN, INSEE, etc.</li> </ul>
Objectifs information géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diffusion, partage, mutualisation de l'information géographique régionale</li> <li>▪ Fédérer les compétences humaines et techniques</li> <li>▪ Disposer de référentiels géographiques communs</li> <li>▪ Élaborer des outils optimisant la lecture et l'appréhension des dynamiques territoriales</li> <li>▪ Assurer une veille documentaire</li> </ul>
Légitimité	
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 64 membres dans le réseau</li> </ul>

**Bretagne - SIG Inter-services**

Projets/mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Action du PASER « développer une capacité régionale d'analyse prospective de l'État »</li> <li>▪ Mise en place d'un SIG inter service (SIGIS) : phase d'étude d'opportunité</li> </ul>
Statut juridique /démarrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan d'action stratégique en région</li> <li>▪ 2004</li> </ul>
Financement	
Adhérents /partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet interministériel et inter-services de l'État</li> <li>▪ Au service des décideurs</li> <li>▪ Au service des chargés d'étude</li> </ul>
Objectifs information géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disposer d'un outil d'aide à la décision</li> <li>▪ Plate-forme commune Internet d'administration et d'échange des informations géographiques (échelon région et départements)</li> <li>▪ Faciliter l'acquisition de référentiels communs</li> <li>▪ Faciliter les conditions d'utilisation et de diffusion des données</li> </ul>
Légitimité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préfecture de région (SGAR)</li> <li>▪ DRE</li> </ul>
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de crédits d'étude</li> <li>▪ 1,2 personnes 20j CETE Ouest</li> <li>▪ Correspondants techniques</li> </ul>

**Auvergne - Pôle géomatique Auvergne**

Projets/mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plate-forme régionale d'information géographique (LSDI)</li> <li>▪ Centre de ressources sur les SIG</li> <li>▪ SIG régional</li> </ul>
Statut juridique /démarrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informel</li> <li>▪ Sans structure de pilotage</li> <li>▪ 2002</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CPER 2000-2006 §NTIC</li> <li>▪ PASER 2004-2006</li> <li>▪ FNADT région</li> </ul>
Adhérents /partenaires	
Objectifs information géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire une culture de l'information géographique</li> <li>▪ Favoriser le « porté à connaissance » et la mise à disposition</li> <li>▪ Mutualiser l'information géographique</li> <li>▪ Améliorer les connaissances des territoires</li> <li>▪ Animer des communautés thématiques</li> </ul>
Légitimité	SGAR CM-TIC
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ENITA</li> <li>▪ Une équipe (3 personnes)</li> <li>▪ CDD mission d'un an</li> </ul>

□ Les réseaux de connaissances

**Languedoc Roussillon - SIG-LR - [www.siglr.org](http://www.siglr.org)**

Projets/mission	Un réseau de compétences en géomatique
Statut juridique /démarrage	Association loi de 1901 créée en 1994. Nouveau statut en 2001
Financement	
Adhérents /partenaires	Adhérents utilisateurs de l'information géographique
Objectifs information géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diffuser et promouvoir l'information géographique</li> <li>▪ Partage de savoirs</li> <li>▪ Mutualisation de l'acquisition d'information géographique</li> <li>▪ Initiateur, porteur, chercheur de financement de projets portés par les adhérents</li> </ul>
Légitimité	SGAR CM-TIC
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 40 membres (400 contacts)</li> <li>▪ Equipe de bénévoles</li> <li>▪ 19k€</li> <li>▪ 0 permanent</li> </ul>

**Pays de la Loire - IMAR - [www.association-imar.com](http://www.association-imar.com)**

Projets/mission	Communauté d'acteurs « Réseau Géomatique de l'Ouest »
Statut juridique /démarrage	Association loi 1901 depuis 1989, en sommeil en 2000, relancés en 2002, statuts rénovés en 2004
Financement	
Adhérents /partenaires	Entreprises privées, Collectivités locales, Services de l'État, Etablissements d'enseignement et de recherche, Membres individuels
Objectifs information géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partager l'expérience</li> <li>▪ Favoriser des rencontres</li> <li>▪ Promouvoir et valoriser la formation initiale et professionnelle</li> <li>▪ Vulgariser ce domaine</li> <li>▪ Faciliter la mise en place de partenariats</li> <li>▪ Communiquer sur les compétences</li> </ul>
Légitimité	
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 permanent</li> <li>▪ 60 adhérents</li> <li>▪ Beaucoup de sympathisants</li> <li>▪ Journée géomatique de l'ouest (200 personnes) et visite de sites (100 personnes)</li> </ul>

□ Les plate-formes métier de mutualisation

**Espace pyrénéen - Assemblée pyrénéenne d'économie montagnarde - [www.sig-pyrenees.net](http://www.sig-pyrenees.net)**

Projets/mission	Soutien au développement économique des Pyrénées : observatoire socio-économique des Pyrénées
Statut juridique /démarrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Association inter-consulaire</li> <li>▪ Idée en 1999</li> </ul>
Financement	DATAR, Europe, Cotisations
Adhérents /partenaires	CCI, Chambre d'agriculture, chambre des métiers
Objectifs information géographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Portail Extranet SIG-Pyrénée pour proposer un diagnostic simple aux décideurs</li> <li>▪ Outils de travail collaboratif, tableaux de bord, cartographie</li> </ul>
Légitimité	
Moyens 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 100k€</li> <li>▪ 170 organismes impliqués</li> <li>▪ 430 utilisateurs contributeurs</li> </ul>

**Gestion de la forêt - GIP Ecofor, Projet SINPA - [www.sinpa.ifn.fr](http://www.sinpa.ifn.fr)**

Projets/mission	Système d'information partagé pour la gestion forestière régionale
Statut juridique /démarrage	GIP-1993 (tutelle recherche, agriculture, écologie)
Financement	Les membres et les tutelles
Adhérents /partenaires	INRA, CIRAD, IRD, ONF, IFN, CNPF, etc.
Objectifs information géographique	Outils accélérant les synergies entre les acteurs (donc partage de l'information)
Légitimité	
Moyens 2005	Ad-hoc (IFN apporte un support technique)

A la suite de ces présentations, des informations ont été données par l'assistance sur ce qui se passe dans 8 autres régions. Trois initiatives de dynamiques régionales non représentées ont également été mentionnées.

**Nord Pas de Calais** – Réseau Sigal (créé en 1994 et en sommeil entre 1997 et 2000). En 2004, le projet est relancé sous la forme d'une plate-forme publique SIGAL (maîtrise d'ouvrage établissement public foncier) d'acquisition et de diffusion via Internet (2M€; 1/3 région, 1/3 État, 1/3 Feder).

**Alsace** - CIGAL (2002 conventions CR, CG, CU Strasbourg, CA Mulhouse, Colmar) est une coopération partenariale sur la base de projets : acquisition de données, construction d'un serveur fédérateur de métadonnées, réseau permanent GPS. Une réflexion stratégique est en cours.

**Centre** - Prémices de mise en place d'un réseau au niveau du SGAR, en collaboration avec la DIREN et la DRAF.

**Aquitaine** - Re-dynamisation d'un réseau des acteurs de la géomatique. Les Conseils généraux semblent plus en avance.

**La Réunion** - Une coopération initiée entre le conseil régional, les conseils généraux, et les 5 communautés de communes. L'objectif affiché : mutualisation acquisition de données IGN, numérisation du plan cadastral, mise en place d'une base de données des adresses (financement européen).

**Midi-Pyrénées** - Un projet ancien, en échec, qui a laissé des traces (SIG-MIP). L'ARDESI créée par le Conseil régional et la « mûlée numérique » qui porte un discours sur les NTIC se penchent sur l'information géographique.

**Martinique** – SIGMA – Projet régional de mutualisation : achat mutualisé RGE, pédologie.

**Corse** – Prémices d'une coopération de type CRIGE-PACA.

Ont en outre été citées les régions Limousin, Ile de France, et Bourgogne pour lesquelles des amorces de liaisons partenariales semblent prendre corps.

#### 4.2 Les ressorts des partenariats autour de l'information géographique

Dans une riche et brillante présentation intitulée « Information Géographique et partenariats inter-organisationnels », Henry Pornon, consultant expert du domaine de l'information géographique a mis en avant les ressorts des partenariats. Principaux extraits de son analyse (présentation complète accessible depuis le site web de l'AFIGÉO) :

##### Le contexte des partenariats inter-organisationnels sur les territoires :

- De multiples organismes interviennent sur les mêmes territoires : les mettre en réseau pour améliorer la gestion des territoires
- Les données géographiques sont onéreuses : mutualiser l'acquisition de données de référence
- Chaque organisme a besoin de données d'autres organismes pour améliorer sa compréhension du territoire et de ses domaines spécifiques : partager / échanger des données thématiques
- La mise en œuvre d'un SIG dans un organisme change ses relations avec ses partenaires, prestataires et interlocuteurs habituels : informatiser les flux de données entre organismes

**L'origine des partenariats ?** : Besoin de données externes, contraintes réglementaires ou légales, contraintes financières ou de ressources humaines, volonté d'acteurs (personnes ou organisations), volonté hégémonique d'un organisme, ...

**La motivation des partenariats ?** : autorité (contrainte externe), intérêt commun, échange (recevoir quelque chose en retour).

#### 4.3 Constats généraux

Dans un climat serein, franc et constructif, les présentations ont contribué à faire converger les points de vue sur la nécessité de mettre en place des moyens suffisants visant à améliorer le partage de l'information géographique sur des territoires imbriqués de plus en plus soumis à des contraintes « transversales ».

On retiendra que la situation actuelle représente « un film vécu » par les dynamiques régionales existantes, certaines depuis plus de dix ans, et pour lesquelles les questions stratégiques suivantes se sont posées :

- Pourquoi mettre en place un partenariat : mise en réseau d'acteurs, mutualisation de compétences ou de l'acquisition de données, partage de données et de savoirs, informatisation des flux d'informations
- Comment concilier les besoins de coordination et « l'intérêt général » avec les spécificités de chacun ?
- Comment fluidifier les échanges sans rigidifier le système pour chacun des partenaires ?
- Comment articuler de façon dynamique la dimension relationnelle et la formalisation du partenariat ?
- Les métadonnées permettent-elles de mieux se comprendre ?
- Comment passe-t-on de la réalité du territoire à la donnée géographique dans un SIG ?
- Partager des données géographiques ou des perceptions du territoire ?

On retiendra également le tableau suivant résumant les conditions de réussite et de blocage :  
*Les constats sur les facteurs de blocage et les conditions de réussite mis en avant par Henry Pornon dans sa présentation nous ont aidé à réaliser ce tableau.*

Conditions de réussite	Facteurs de blocage
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concept de groupe projet</li> <li>▪ Servir d'ensemblier : récupérer les données partageables et les re-diffuser</li> <li>▪ Bien rassembler y compris les petites collectivités et les associations</li> <li>▪ Des porteurs de projet qui restent en place</li> <li>▪ Utilisation du volet TIC</li> <li>▪ Motivation des techniciens</li> <li>▪ Statut juridique</li> <li>▪ Chacun doit trouver sa place et son intérêt</li> <li>▪ Opération coup de poing financés par les Conseils régionaux</li> <li>▪ Importance de démontrer rapidement l'intérêt</li> <li>▪ Animation technique et thématique</li> <li>▪ Proposer quelque chose de simple et ciblé</li> <li>▪ Montrer ce que l'on peut gagner en mettant des données à disposition</li> <li>▪ Mobilisation de quelques acteurs clés</li> <li>▪ Identification de situations stratégiques propices au partenariat</li> <li>▪ Perception des enjeux par les politiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Désengagement progressif de l'État</li> <li>▪ Sortir du cadre administratif</li> <li>▪ Faible culture du partage</li> <li>▪ Perte ou absence de culture information géographique ou d'interlocuteurs techniques</li> <li>▪ Freins non justifiés à la diffusion</li> <li>▪ Pôles métiers statiques</li> <li>▪ Relations partenariales complexes, confusion avec la concurrence</li> <li>▪ Statut associatif = déficit d'image</li> <li>▪ Difficulté à avoir des experts des métiers missionnés par leur structure</li> <li>▪ Turnover des personnes</li> <li>▪ Cohabitation des échelles de temps</li> <li>▪ Articulation entre démarches verticales et territoriales (interopérabilité technique et autonomisation régionale)</li> <li>▪ Difficulté pour les services de l'État de rentrer dans des associations</li> <li>▪ L'inter-territorialité</li> <li>▪ Situation de concurrence entre organismes</li> <li>▪ Coût important de la coordination</li> </ul>

#### 4.4 Clôture de la première journée

Dominique Caillaud, président de la commission TIC de l'AMF et de l'AFIGÉO, est intervenu en clôture de la première journée pour souligner l'opportunité pour ces dynamiques de trouver leur justification dans les besoins liés à la réforme de l'État (« *l'information géographique jouera un rôle stratégique notamment dans la modernisation de l'Etat et l'administration électronique* »), à l'aménagement du territoire, et ceux « *liés aux risques et à la sécurité intérieure pour lesquels l'information géographique est un outil opérationnel de prévention, d'intervention et de réparation* ». Le texte complet de l'intervention de Dominique Caillaud est repris en Annexe.

## 5 - Quels financements mobiliser pour ces dynamiques régionales ? (Atelier N°1)

Cet atelier fut introduit par Christine Archias, Directrice du CRIGE-PACA qui, en tant que grand témoin, nous a apporté son éclairage sur la thématique du financement de ces dynamiques. Principaux éléments de cette intervention :

« **Une question de projet politique** - La question du financement de structure telle que la notre, doit être basée sur des missions pérennes à assurer. L'aménagement du territoire est certainement la principale clé d'entrée concernant l'information géographique. [...]

**Un besoin de pérennité** - [...] Financer la mutualisation d'un référentiel peut difficilement se concevoir sur des crédits de projets, instables par nature. Pour autant, nous avons été contraint, mais ce fut l'opportunité de notre création, de financer les bases IGN aujourd'hui mutualisées sur des crédits CPER « Construire une société de l'information pour tous ». [...]

Il semble aujourd'hui temps d'organiser le développement de l'information géographique. Celle-ci doit se penser au niveau des Régions. Les difficultés à mobiliser l'Etat se retrouvent dans plusieurs régions, nous l'avons vu hier. Lorsque les collectivités territoriales ne sont pas mises dans la boucle de l'organisation et de la mutualisation, le risque est grand de voir se multiplier les déperditions d'investissement. Le manque de réflexion, au niveau de l'Etat, sur l'organisation nationale de la filière est « cruel ». Mais y a-t-il une préoccupation réelle sur ces sujets ? [...]

### Les perspectives financière ?...

Un bilan financier va être prochainement tiré du fonctionnement de la plate-forme. A partir de là, nous viserons stratégiquement le prochain CPER pour l'acquisition de nouvelles données. En parallèle, des questions sur la gratuité de diffusion et d'accès au référentiel se posent. Nous avons pu le constater, la gratuité à des effets pervers, la valeur de la donnée est notamment minorée. L'idée d'une contribution de principe est actuellement débattue.

**En conclusion, le financement c'est d'abord un projet politique.** Dans notre cas de figure, si l'Etat et la Région sont toujours d'accord, motivés par une ambition conjointe, nous devrions poursuivre notre développement. S'il en était autrement, irions-nous vers des prestations concurrentielles ? On nous le demanderait certainement. Actuellement, ce n'est ni notre rôle, ni notre mission. »

**Christine ARCHIAS – Directrice du CRIGE-PACA**

L'échange entre les participants a ensuite permis de mettre en avant plusieurs autres exemples significatifs et points importants à relever :

- Dans les départements, de nombreuses initiatives de mutualisation se sont développées ici ou là. Plusieurs départements du sud-ouest ont été cités.
- Dans le cadre départemental, plusieurs types de financement ont été mentionnés : Europe, NTIC, cadastre.
- Des partenariats multipartites : conseils généraux, collectivités territoriales, acteurs privés ont également été cités, notamment pour le financement d'opération de numérisation cadastrale.
- Le rôle des Comités Départementaux de l'Information Géographique (CDIG) a été pointé du doigt. Comment les CDIG peuvent-ils mieux fonctionner ? Faire naître des opérations durables et financées ?
- L'Etat, au travers de ces administrations joue parfois un rôle moteur dans la mise en place d'initiative de « dynamiques ». L'exemple de la DRE Bretagne a été donné.
- La question du rôle et de la forme de la loi de finance annuelle a été posée. Comment celle-ci pourrait évoluer pour mieux prendre en compte l'ensemble des opérations « information géographique » à financer ? L'Etat peut-il faire évoluer la structure de la loi de finance à cet effet ?

En conclusion, l'hétérogénéité des situations a été mise en exergue. Pour autant, un certain nombre de « points communs » sont partagés et le rôle des collectivités territoriales, des acteurs locaux et des administrations déconcentrées de l'Etat semble devoir être redéfini à la lumière des compétences de chacun et des nécessaires dynamiques de partenariats à développer. Par exemple, quand la région s'attache fortement à l'aménagement des territoires, les pays et les communautés d'agglomérations ont eux besoin d'outils « d'observation ». Ces besoins peuvent naturellement trouver réponse dans la mise en place de référentiels géographiques et d'outils géomatique commun.

Par ailleurs, la difficulté ne semble pas tant résider dans la recherche de financeurs, mais plutôt dans la forme des montages « juridico-administratifs » à mettre en place pour mobiliser les crédits issus d'entités diverses.

Les différentes expériences semblent montrer que l'Etat (ou ses administrations) ne peut-être en mesure de mener seul des dynamiques porteuses de résultats durables et partagés. L'approche verticale de l'État peut se révéler, de ce point de vue, préjudiciable. Lorsque les collectivités territoriales mènent le projet, cela semble pouvoir fonctionner plus aisément. Si le conseil général et/ou le conseil régional sont convaincus du bien fondé des dynamiques, les budgets sont naturellement alloués plus vite. Les principaux arguments de motivation sont alors, on l'a dit, les NTIC pour développer les territoires et l'utilisation des SIG pour l'aménagement du territoire.

L'échelon régional a, par ailleurs, une dimension supplémentaire dans le cadre européen. Il constitue en effet un niveau pertinent en terme de « relais » d'information. Le cadre de responsabilité de la Région en font probablement l'échelon le plus pertinent pour mener les coordinations. Le niveau départemental semble être un échelon plus opérationnel, notamment pour les projets « grandes échelles ».

Au delà de ces analyses, l'articulation entre l'Etat, les régions, et les départements sera le principal objet des réflexions à mener pour avancer vers un financement durable des dynamiques régionales en information géographique. Au final, il ressort que la mise en place de plate-formes de mutualisation ne peut-être envisagé que par le partenariat, la coopération. Les échelons territoriaux (communes, intercommunalités, départements, régions) et l'Etat devant trouver le meilleur terrain d'entente et de partage possible pour financer de façon pérenne le développement des dynamiques régionales en information géographique.

#### Actions concrètes souhaitées par les participants :

- *Rencontrer les chargés de mission TIC du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) et des départements et vendre le concept de plate-forme de mutualisation autour de l'information géographique*
- *Etablir une liste de contributeurs potentiels et effectifs dans les conventions de vectorisation,*
- *Réfléchir à une modalité de convention type des CPER : modalités de fonctionnement des structures, les modalités de financement des référentiels, acquisition et production des données métiers.*

#### La synthèse du rapporteur

Cécile Ivanès, EID Méditerranée, Chef de service Information Géographique

« Pour synthétiser les débats, je m'appuierai sur une grille d'analyse communément partagée :

**Plusieurs niveaux de territorialité :** Communes, intercommunalité, département, région : chacun a ses besoins, travaille à son échelle, sur des thématiques propres. Comment articuler ces différents niveaux ?

**Plusieurs niveaux d'organisation :** Initiatives de l'Etat, de la région, de départements, sur une organisation verticale et disciplinaire coexistent avec des initiatives portées localement (NTIC, Aménagement du territoire, Risques,...). Comment se pose le problème des transferts de compétences dans le cadre de la décentralisation ? Le besoin d'organiser des partenariats a été fortement souligné. Parallèlement, il n'existe pas de cadre institutionnel précis. Est-ce une chance ?... Une carence... ? Il est apparu que dans tous les cas de figures présentés lors de cet atelier que la précarité financière des structures est présente.

**Plusieurs cibles à mobiliser pour adhérer au projet :** Le nécessaire recul doit être de mise pour aborder une démarche pérenne. La démarche partenariale semble évidemment s'inscrire dans le cadre des politiques publiques. L'exemple du développement des territoires, des NTIC, de la communication ont été mis en avant comme opportunités. Le « marketing territorial » peut être, lui aussi, source de motivation pour les financeurs.

**En conclusion,** je dirai qu'il importe de replacer les utilisateurs au centre des démarches : les décideurs, les élus, les gestionnaires de territoires ou de projets, le citoyen. Il faut également prendre garde au problème de la légitimité des démarches engagées. Le manque de reconnaissance plus globale du rôle stratégique de l'information géographique et de son statut fait naturellement écho aux difficultés rencontrées en terme de partenariat et de financement de ces opérations. L'implication conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales semble être gage de succès. Les actions à mener exprimées par les participants dans le cadre de cet atelier doivent pouvoir être menées par la communauté que nous représentons aujourd'hui. »

## 6 - Quel statut juridique pour formaliser les dynamiques ? (Atelier N°2)

Cet atelier fut introduit par Wassim Boutanos, Mission juridique de l'ADAE qui, en tant que grand témoin, nous a apporté son éclairage sur les formes juridiques possible pour la mise en place d'une « dynamique régionale ». Il a mis en avant 3 voix principales de formalisation en en faisant un rapide portrait avantages/inconvénients :

- **la convention de partenariat pur** : forme contractuelle la plus simple à mettre en œuvre elle semble un peu « légère » pour des projets liant de nombreux partenaires sur du long terme.
- **l'association 1901** : forme assez souple, facile à mettre en œuvre, elle doit être encadrée par des statuts spécifiques qui limiteront les risques financiers des partenaires. En outre, d'un point de vue strictement juridique cette forme peut paraître comme la moins « orthodoxe ».
- **le Groupement d'Intérêt Public** : le groupement d'intérêt public semble être la forme de partenariat la plus adaptée. Cependant, il faut reconnaître la lourdeur de sa mise en place. Le lancement prochain d'une formule nouvelle « GIP TIC » est à suivre de près. Elle pourra sans doute répondre aux besoins des acteurs du domaine de l'information géographique.

Le débat a ensuite permis de mettre le doigt sur un certain nombre de difficultés. La grande diversité dans l'organisation juridique des partenariats existants est elle simplement une réponse aux spécificités locales qui se posent aux travers des questions récurrentes : Avec qui je travaille ? Comment je procède ? Faut-il formaliser et sous quelle forme ?

Y a t il une recommandation générale adaptée ? En PACA, en l'absence de texte de rapprochement pour un GIP, la formule associative, certes spécifique, présente de la souplesse mais offre-t-elle la sécurité juridique ?

La vraie question est finalement le projet (politique ?) et l'implication réelle des partenaires. D'un point de vue strictement juridique le recours à « l'association loi 1901 » est critiquable et revêt un caractère déviant de « l'esprit de la loi ». Le GIP est sans doute une forme pertinente mais sa procédure d'acceptation est complexe.

La formule « GIP-TIC » évoqué dans le projet de loi N° 1504, du 9 décembre 2004 (dite « PLH2 »), doit permettre la gestion d'équipements TIC entre acteurs publics et privés avec la possibilité d'utiliser des contrats de travail privé. L'avant projet de décret qui devrait être publié rapidement essaye de simplifier les choses en inversant la logique d'approbation de la convention constitutive du GIP qui se fait par le préfet du département où le siège du GIP est situé. Un appel à commentaires des personnes clefs est prévu en juin pour une signature en septembre. Cette réforme est prévue pour l'automne 2005 (voir aussi : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/projets/pl1504.asp>).

**Exemple de GIP : L'expérience de « l'Association Régionale de Défense de la forêt Contre les incendies » (ARDFCI)** : Pierre MACE, Directeur de l'ARDFCI, a présenté les démarches en cours pour la mise en place d'un GIP en Aquitaine. Le projet est en cours de mise en place depuis deux ans et concerne 10 signataires (départements, SDIS, État - DDAF, DDE, etc.). L'objet est la mise en place d'un outil SIG (outil de connaissance des territoires) permettant le déploiement des moyens de l'ARDFCI. La question principale est de pérenniser son fonctionnement : qui finance et qui décide ? L'ARDFCI est composée d'une équipe de travaille de 7 personnes. Pour l'investissement c'est une forme associative qui a fonctionné. Pour le fonctionnement, avec en plus un renforcement des missions, il fallait construire sur des éléments plus solides. Un comparatif GIP-GIE a été fait en 2002. Le choix GIP a été retenu car il permet de rassurer l'État et les collectivités locales du fait de son statut public. Le cadre des politiques « environnement » a été utilisé (en associant agriculture, intérieur, finances). Le processus administratif est relativement long et requiert de très nombreuses validations. Il faut réussir à trouver les bonnes personnes au bon moment. Pour réussir, il est en tout cas nécessaire d'avoir un accord fort entre la Région et l'Etat.

Des solutions alternatives ont également été évoquées et notamment un « accueil » par le conseil général ou le conseil régional. L'exemple de la Régie de Gestion de Données des pays de Savoie est de ce point de vue significatif. Dans ce type de solution se posent souvent des problèmes de prise en compte des intérêts des utilisateurs (« clients »), de mainmise d'un des acteurs, ou de la place des services de l'État.

Dans le domaine de la culture, la mise en place d'une forme spécifique de coopération, « **L'établissement public de coopération culturelle** », adapté aux contraintes de ce secteur, fut mentionné. Il a apporté un renouveau significatif au développement des projets culturels français. Pourrions nous envisager d'avoir là un modèle à suivre pour l'information géographique ?

En conclusion, il semble que trois axes d'analyse doivent être sous-jacent à toutes réflexions :

- la logique de mutualisation autour de l'information géographique fait nécessairement intervenir des acteurs publics locaux, qu'il faut intégrer dans les modalités de partenariat,

- les règles d'orthodoxie de l'administration publique doivent être respectées,
- l'objectif du partenariat n'est pas de générer des profits mais procède plutôt d'une logique d'optimisation des dépenses (notamment publiques) et d'amélioration des services.

Enfin, les participants ont largement insisté sur le fait que toute solution doit intégrer sa « protection » aux alternances politiques.

#### Actions concrètes souhaitées par les participants :

- *Fiche de synthèse sur la structure GIP*
- *Proposer un statut type et un modèle de convention constitutive*
- *Le statut d'association avec directoire, comment la mettre en place ?*
- *Mettre à disposition une convention de partenariat type pour formaliser une plateforme de mutualisation*

#### La synthèse du rapporteur

Gérald Glaise, juriste spécialisé dans le domaine de l'information géographique

« Deux questions ont été posées lors de la présentation de cet atelier. L'une, que l'on pourrait qualifier de principe car elle n'est plus vraiment débattue aujourd'hui, portait sur l'action des collectivités locales dans l'information géographique. Les avis ont rapidement convergé : les données sont bien présentes dans le fonctionnement quotidien des services des collectivités.

En revanche, la discussion est devenue plus fouillée lorsque les questions structurantes liées à l'organisation de l'action des collectivités publiques ont été abordées. Différentes pistes, comme autant d'expériences vécues ou sur le point d'émerger, ont été évoquées... A commencer par l'action sans formalisation particulière ! dont certains ont loué la simplicité pour le démarrage des projets. Cependant, des doutes ont été émis sur la pérennité de ce mode d'intervention et le besoin à minima d'une convention d'organisation est rapidement apparu. L'expérience ARDFCI en Aquitaine est aujourd'hui confrontée à ces questions. En plus de l'indispensable soutien transversal aux projets qui renvoie à la nécessité de définir, au sein des différentes collectivités publiques, un chef de file et de s'accorder sur des concessions réciproques, différentes structures juridiques sont à la disposition des acteurs : régie, groupement d'intérêt économique (GIE), groupement d'intérêt public (GIP), statut associatif. Pour chaque modèle institutionnel, différents témoignages ont souligné le nombre finalement assez restreint d'interrogations fondamentales. Ont rythmé les exposés la nature et l'étendue des missions pouvant être confiées à la structure ou encore le régime de responsabilité, solidaire ou individuel, applicable aux membres.

Ainsi, il a semblé un temps que, aux vues des évolutions effectivement intervenues parmi les différentes institutions citées en exemple, le statut associatif réunissait le plus grand nombre de suffrages. Cependant, plusieurs éléments sont venus tempérer cette position : la souplesse convenue de la gestion associative, pourrait, en l'absence de circonstances locales précises et d'un certain nombre de précautions préalables, ne pas être reproduite facilement. De sorte qu'il y aurait un certain risque à ériger l'association en modèle unique d'intervention. Ceci a permis de relancer le projet DFCI sur d'autres pistes... En effet, à la suite de la création récente par voie législative d'un nouveau type de GIP (« GIP TIC », art.3 II loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, JO, 10 décembre 2004, page 20857), le représentant de l'ADAE a indiqué que les textes d'application de ces GIP seront bientôt publiés et permettront ainsi, par un rapprochement entre des personnes morales de droit public et/ou de droit privé, la constitution de groupements locaux pour la mutualisation des données d'information géographique en vue d'une gestion désintéressée, c'est-à-dire non commerciale.

En réponse à plusieurs questions, fut cependant précisé que plusieurs points restent aujourd'hui en discussion, tels que les statuts des personnels et la définition des procédures de marchés. En un sens, les limites de l'innovation textuelle ont ainsi été justifiées par le fait qu'il s'agit d'une réforme à droit législatif constant. Toutefois, à la suite d'une autre disposition votée en décembre 2004 (art. 56 texte évoqué supra) une réflexion de plus grande ampleur est actuellement engagée en vue de refonder, cette fois au niveau législatif, un droit commun des GIP qui intègre un certain nombre d'améliorations dont la question des personnels et le statut fiscal des activités exercées par les GIP. Tous points qui, aujourd'hui, peuvent être appréhendés par le statut associatif de manière certes perfectible mais effective.

Conscients des opportunités à saisir et des réflexions à approfondir, l'ensemble des participants à l'atelier ont conclu par un plan d'actions concret dans le domaine institutionnel. »

## 7 - Mutualisation : achat, production de référentiel ; collecte des données métiers, et (aussi) mutualisation des compétences (Atelier N°3)

En introduction de ce troisième atelier, Alain Chartier, Président du CRIGE PACA, est intervenu pour apporter son expérience de responsable de dynamiques. Ses principales interventions :

« **Pour mutualiser, il faut rassembler** - Le rassemblement s'opère sur un projet commun. En matière de référentiel géographique, la nécessité de mutualiser semble évidente. Doit-on pour autant mettre en place une mutualisation financière autour de ça ? A quel niveau ? Au niveau du CRIGE PACA, nous avons été missionné pour faire de l'achat de référentiels dans le cadre d'opérations mutualisées. La logique de péréquation financière a alors prévalu. Ce fut de bonne politique pour ceux qui n'auraient pas eu les moyens de se doter de ces référentiels.

Par exemple, sur les 28,6 millions d'euros inscrits dans le cadre de l'achat de la BD TOPO de l'IGN, 10 provenaient de l'Etat, 10 de la région et le reste fut financé par les départements. Ce fut une grande étape dans la démarche de mutualisation d'un référentiel. Mais ce n'est clairement pas suffisant. Nous avons aujourd'hui besoin d'aller plus loin et de mutualiser l'achat de données métiers. Nous nous sommes donc naturellement tournés vers d'autres producteurs de données géographiques : BRGM, SHOM, IFEN, IFREMER. Cette logique nous semble pertinente à l'échelle régionale. On ne peut plus se permettre de faire payer chaque collectivité territoriale pour qu'elle se dote de données semblables, issu de référentiels qui doivent être partagés. Après cette prise de contact, nous devons maintenant réfléchir au financement de la mutualisation de données « métiers ». [...]

Le coût d'utilisation des grands référentiels pose aussi problème. Ne pourrait on pas prôner la mise en place d'une dotation permettant de financer à 100% d'un référentiel géographique national léger, mais accessible à tous ?...[...]

Nous nous réjouissons lorsque l'IGN se préoccupe du niveau régional et des structures de mutualisation. Notre plate-forme nécessite la mise en place d'une relation durable et forte avec les principaux producteurs de données. La question des interlocuteurs est alors primordiale. Nous souffrons parfois d'avoir à faire face à des interlocuteurs différents en fonction de la donnée en jeu. Les grands producteurs de données ont tout à gagner à traiter « en tête à tête » avec des structures telles que les nôtres. Je crois avoir compris qu'elles en étaient parfaitement conscientes.

Un certain nombre de données, parfois métiers, sont produites et financées dans le cadre des missions des collectivités territoriales. La production de référentiels nationaux passe bizarrement outre ces productions locales. Il y a là une déperdition d'investissement public qui est loin d'être négligeable. Les collectivités territoriales sont en outre fortement incitées, pour ne pas dire obligées ensuite de faire l'achat de ces référentiels nationaux. La vocation des collectivités n'est pas de financer des institutions nationales. Il y a un réel intérêt à disposer de référentiels, c'est un enjeu national et à ce titre, l'Etat doit prendre ses responsabilités pour permettre la production de ces infrastructures afin qu'elle soient utilisables par ses collectivités. Les collectivités territoriales doivent être reconnues en tant que producteur et utilisateur d'information géographique. La logique du partenariat doit prévaloir. Il y a un manque de reconnaissance au niveau national de cette dimension, c'est flagrant, et particulièrement dommageable.

Enfin, la question des droits d'usages passant par la mise en place de convention de mutualisation est un travail particulièrement ardu, complexe, et parfois archaïque. L'utilisation de licences monoposte, multiposte, ... limite considérablement nos capacités d'actions. Il y a sans doute là un effort à faire pour trouver des solutions conceptuelles plus souples pour les utilisateurs. Ce point est peut être celui sur lequel de grandes avancées peuvent être faites rapidement. »

**Alain Chartier – CRIGE-PACA**

Après cette intervention, le débat s'est focalisé sur les questions suivantes :

### **Acquérir un référentiel, oui, mais après ?...**

La mutualisation des référentiels a été reconnue comme indispensable aux collectivités territoriales et à l'Etat pour produire de la donnée thématique. Mutualiser ces référentiels, c'est aussi permettre l'accès aux ingrédients de base à ceux qui sont moins bien dotés. C'est le sens d'une infrastructure publique de données. Le problème du « recyclage » de l'argent des collectivités territoriales pour financer les référentiels a été largement posé.

Sur la base d'une estimation à partir de barèmes publics publiés, il faudrait compter 95M€ pour équiper tous les départements et toutes les régions du référentiel géographique à grande échelle (licences libératoires avec mise à jour pendant 5 ans et licences Internet). Cela représenterait 0,95 k€ par département ou 4,5 M€ par région. L'Institut Géographique National affiche une vraie ouverture en matière de plate-forme de mutualisation et de réponses appropriées à ces demandes quand elle s'organise au niveau local.

La topographie est nécessaire pour démarrer, à l'échelle d'une région, mais d'autres référentiels sont bien sur nécessaires. Les principaux producteurs de données ont été cités : BRGM, SHOM, IFN, IFREMER.

Le problème spécifique de la couche cadastrale a également été posé. La confusion est grande dans l'esprit des décideurs entre le PCI dans ses versions « image » et « vecteur » et la composante parcellaire du référentiel géographique à grande échelle, dans ses deux formes. Il devient urgent de clarifier cette situation.

Aujourd'hui le coût d'acquisition des référentiels pèse fortement sur les budgets des dynamiques régionales qui peuvent difficilement assurer leurs autres missions : animation, coordination, acquisition de données thématiques.

### **Comment mieux appréhender les droits d'usage et de diffusion ?**

La propriété et l'usage des données acquises pose question. L'exemple de la Politique Agricole Commune (PAC) qui intègre désormais la numérisation des parcelles agricoles sur fond d'orthophotoplans est significatif. A qui appartient la donnée produite ? A l'agriculteur ? A l'ONIC chargée de consolider les données dans une base nationale ? Peut-on valoriser ce référentiel pour aider l'agriculteur et simplifier sa vie administrative ? Comment améliorer la qualité de cette donnée pour la rendre meilleure sur le plan technique et plus opérationnelle sur le plan environnemental ?

Les droits de propriété et d'usage de « l'information géographique » sont d'une complexité trop grande avec des archaïsmes dans les modèles d'usages. Les référentiels, en tant qu'infrastructures publiques de données, pourraient-ils voir leurs conditions d'usage simplifiées ?

### **Peut-on, (doit-on) mutualiser d'autres moyens ?**

- Mutualiser les ressources humaines ? Cette piste serait à étudier de près en ayant bien conscience des moyens limités des principaux intéressés. Il faudrait idéalement pouvoir embaucher sur la base de Contrat à Durée Indéterminée.
- Les dynamiques régionales pourraient elles avoir un rôle pour faire remonter l'information du niveau local vers une structure chargée de la mise à jour des référentiels nationaux ?
- Comment pourraient elles faire remonter un certain nombre de données « métiers » ?

### **Actions concrètes souhaitées par les participants :**

- *Lettre au CNES pour qu'il finance une infrastructure image « libre de droit » pour les utilisations publiques sur le territoire français.*
- *Préparer la version 2 du référentiel géographique à grande échelle et travailler avec l'Institut Géographique National sur l'usage et le modèle économique du RGE*
- *Complémentarité entre le PCI et la composante parcellaire*

### **La synthèse du rapporteur**

Gilles Troispoux, Chargé de mission, Certu

« Le débat a porté essentiellement autour de la mutualisation des référentiels. La problématique des données métiers n'a pas réellement été abordée ainsi que la mutualisation et les échanges de compétences. Deux questions essentielles ont été posées en introduction : Faut-il mutualiser ? Quels sont les freins à la mutualisation ?

La réponse positive à la première question est apparue évidente au cours de cet atelier mais également durant la totalité de ce séminaire. L'acquisition des référentiels en partenariat reste une priorité pour minimiser les coûts qui demeurent trop importants alors que ce type de données reste « la nourriture même de l'information géographique ». La notion de référentiel est primordiale. Définie au sein de la commission des référentiels du CNIG, elle est le garant de la qualité des données métier produites à partir de ces données de référence et facilite de ce fait les nombreux échanges entre partenaires. Les référentiels demeurent le ciment technique de ces partenariats et en sont l'une des principales motivations. Ils dépassent largement les données de l'IGN. Le statut de référentiel est également accordé à des données comme celles des organismes suivants : BRGM, IFN, IFN, SHOM, IFREMER... ce qui souligne l'importance des besoins dans ce domaine malheureusement freinés par des coûts trop élevés.

Il ressort donc que le coût des référentiels est un frein important à la mutualisation. L'autre frein émergent de cette réunion est le droit de propriété intellectuelle qui complexifie les échanges. Coût et droits sont de réelles contraintes qui alourdissent considérablement le travail et les échanges ou qui les rendent impossibles dans certains cas. Comment faire quand on travaille sur deux régions qui n'ont pas acquis les mêmes référentiels, voire les mêmes droits ? Les utilisateurs sont prêts à participer financièrement à la production des référentiels. La notion de données gratuites serait néfaste à son image, mais en revanche les coûts restent trop élevés, les droits trop contraignants et incompatibles avec la notion même de référentiel qui est d'être partagé par tous et le plus facilement possible. Le nouveau décret qui oblige les services de l'Etat à acquérir et donc à utiliser le RGE va dans ce sens mais il faut aussi qu'on donne à ces mêmes services les moyens pour l'acquérir ou que les coûts soient minimisés. Pour certains, les référentiels doivent être des données publiques accessibles au coût marginal de distribution. C'est la seule solution pour faire sauter les verrous que sont le prix et le droit de propriété intellectuelle, et pour dynamiser la géomatique en France. L'ensemble des intervenants de ce séminaire attendent une politique nouvelle et claire de l'Etat sur ce sujet capital. »

## 8 - Rôle des institutions ADAE, AFIGÉO, CNIG, IGN ? (Atelier N°4)

En clôture du séminaire les représentants des institutions représentatives ou en charge du secteur ont été invités à s'exprimer sur leurs attentes et leurs positionnements vis à vis des dynamiques régionales. Ils ont tous exprimés leur satisfaction d'avoir participé à ce séminaire et ont souligné la qualité des débats et des interrogations exprimés par les représentants des dynamiques régionales.

**François Salgé, secrétaire général du CNIG** – « Le Conseil National de l'Information Géographique est une instance interministérielle placée auprès du ministre chargé de l'équipement qui contribue par ses avis et recommandations à l'émergence et la mise en œuvre des politiques publiques liées à l'information géographique. Il a des activités de type « normatives » (volet information géographique du cadre commun d'interopérabilité, profil français de la norme EN-ISO 19115:2005, étude de cadrage d'un géo-portail), des activités de type « concertation » (fiches d'aide à la maîtrise d'ouvrage, GT animation territoriale, commission de la coopération territoriale) et il formule des avis (avis sur le décret de l'Institut Géographique National et sur le référentiel géographique à grande échelle, analyse fonctionnelle de ce dernier sous l'angle référentiel et donnée d'intérêt général). Son rôle est de réunir les acteurs et de catalyser sur des actions communes, il transfère ensuite la coordination à des instances opérationnelles. Le CNIG a besoin que se constitue un réseau des dynamiques territoriales de façon à pouvoir démultiplier la circulation de l'information dans les deux sens et de pouvoir comprendre les attentes et les demandes de chacun en matière d'intervention de l'État. »

**Clément Jacquemet, Mission Services aux agents publics de l'ADAE** – « L'Agence pour le Développement de l'Administration Électronique : a pour rôle de porter le programme gouvernemental de l'administration électronique ADELE. L'information géographique est un axe stratégique de la réforme de l'État et de l'administration électronique. C'est pourquoi il souhaite coordonner les développements liés à l'information géographique dans l'administration électronique. Le GéoPortail est une des actions et projette de mettre en place un comité de pilotage des projets de cette nature dans l'État et les collectivités locales. Le GéoPortail étant un portail des portails qui se mettent en place, chaque acteur conservant sa liberté. »

**Agnès Mouchard, directrice de cabinet du directeur général de l'IGN** – « L'Institut Géographique National a noté le besoin de coordination des initiatives et le besoin d'être à l'écoute des attentes des utilisateurs. Nous sommes actuellement en train de mener une démarche stratégique interne sur « l'après RGE ». Une présentation publique de cette démarche sera présentée à l'automne. L'IGN se place naturellement en première ligne pour dynamiser les usages et pour faciliter l'exploitation de l'information géographique. »

**Yves Riallant, secrétaire général de l'AFIGÉO** – « Rappelé par notre Président dans son allocution de clôture de la première journée, l'AFIGÉO a le souci du développement du secteur de l'information géographique en France en favorisant notamment la coopération entre ses membres. L'AFIGÉO se tient prête à apporter son soutien à toute initiative de mise en place d'un réseau des dynamiques régionales. En organisant ce séminaire, l'association entend exercer son rôle naturel d'animateur et d'acteur dans la recherche des solutions organisationnelles à mettre en place. »

## ANNEXE A

### Discours de Dominique CAILLAUD, en clôture de la première journée du séminaire

Dominique Caillaud, Député, Maire, Président de l'AFIGÉO et de la commission TIC de l'AMF.

« Je tiens d'abord à remercier l'équipe qui a organisé ce séminaire et suis particulièrement heureux de constater que l'AFIGÉO avait bien identifié le besoin que vous aviez de vous réunir pour échanger, débattre, du fonctionnement et de l'avenir des dynamiques régionales dans le domaine de l'information géographique.

L'information géographique se développe vite. Comme tout secteur d'activité émergent, les racines de ce développement sont souvent et d'abord dans le tissu local. On peut avoir parfois, à regret, le sentiment que l'Etat et ses services courent derrière ces initiatives. Pour assurer un développement concerté et cohérent de l'information géographique, il faut avoir des objectifs. L'un d'eux, que je perçois comme central, est de positionner l'information géographique au coeur de la réforme de l'Etat. Mon action ira dans ce sens.

L'action partenariale, « en réseaux », est intimement liée au bon fonctionnement de l'information géographique. On a pu constater aujourd'hui la grande richesse des initiatives régionales et des dynamiques nouvelles qu'elles suscitent. Le « colbertisme » est bousculé par vos actions. L'information géographique doit être un élément moteur dans la dynamique globale de décentralisation, un autre élément structurant se dégage ici. La mutualisation est au coeur de vos actions, les collectivités territoriales, les partenaires locaux y trouvent un intérêt commun. Il est d'abord et souvent financier. Les producteurs de données s'y retrouvent par ailleurs très bien.

On commence aujourd'hui à voir se développer une culture de l'information géographique notamment par la découverte et la valorisation des apports « thématiques » des systèmes mis en place. Si l'information géographique « mille feuilles » n'est pas une fin en soi, il reste essentiel de bien mesurer l'intérêt premier de nos technologies : le croisement des données. L'information géographique, pour l'élu, le décideur, c'est du bon sens dans l'action. Pour le citoyen, c'est de l'information, de l'interaction avec ses administrations. Mieux informé il s'en trouve mieux protégé.

L'AFIGÉO est là pour rassembler. Elle n'a pas vocation à fédérer en tutelle. Son ambition est de soutenir et de favoriser le dynamisme du secteur et donc des acteurs qui le compose. L'esprit de valorisation et d'autonomie des échelons prévaut. Faut il le rappeler, l'association favorise la coopération entre ses membres.

J'aimerais rappeler la tenue le 01 décembre prochain d'un colloque national que nous organiserons en collaboration avec le Conseil National de l'Information Géographique sur une thématique qui vous concerne directement : l'emploi et la formation. Ce colloque se tiendra à l'ENSG et devrait permettre de faire avancer le cadre d'emploi et de formation de notre secteur. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour participer directement ou indirectement à cet événement.

Avant de conclure, je perçois un risque qui peut peser sur le développement de notre secteur, c'est celui de la segmentation. Il est important de ne pas se positionner sur des postures « détentrices » en regard d'une compétence ou d'un état de fait. Comme je le disais, la dynamique des réseaux doit valoriser l'échange. Les réseaux sont d'abord et avant tout portés par les hommes qui le constitue. Connaître les visages, échanger, nouer des contacts, sont des éléments incontournable. C'est dans ce sens que je souhaite voir se développer l'apport de l'AFIGÉO pour notre domaine. Je crois que cette manifestation démontre bien l'intérêt de pouvoir, dans la convivialité, faire avancer les enjeux du secteur, qu'ils soient locaux ou nationaux.

Je tiens à remercier l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires pour son accueil et sa participation active dans la préparation de l'événement ainsi que l'Institut Géographique National, fort bien représenté, pour son geste gracieux contribuant à la convivialité de l'événement. Par leurs réflexions et leurs travaux, le Conseil National de l'Information Géographique et l'Agence pour le Développement de l'Administration Electronique ont contribué au succès de ces rencontres. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Avant de vous donner rendez-vous pour le dîner que nous partagerons ensemble ce soir, mon rôle de Président ne me permet pas d'oublier de vous rappeler que les portes de l'AFIGÉO vous sont naturellement ouvertes. Je vous souhaite à tous, une bonne fin de séminaire. »

**ANNEXE B**

**Copie de la lettre aux Président de Régions adressées le 22 juin 2005 par l'AFIGÉO**

Date : 22/06/2005

Auteur : Dominique CAILLAUD

Objet : Suite du 1er Séminaire de rencontre des dynamiques régionales en information géographique

Pièces jointes :

- Discours de Dominique CAILLAUD, Président de l'AFIGÉO
- Liste des participants au séminaire.

Madame, Monsieur,

Les initiatives de rassemblement des acteurs de l'information géographique sont nombreuses ; elles se situent à différents niveaux d'organisation territoriale : région, département, collectivités locales. L'information géographique étant reconnue comme indispensable pour aménager, gérer, administrer un territoire, les organismes en charge de ces missions, de façon naturelle, ont cherché à mutualiser leurs dépenses, à partager leurs compétences et à échanger leurs expériences en créant des structures de collaboration.

La loi n'ayant pas prévu d'organiser le cadre de ces collaborations, celles-ci se sont développées sans références communes et ont donné naissance à des regroupements de nature diverse marqués par le statut des acteurs qui en sont à l'origine. Ce statut peut être considéré comme un des premiers critères de caractérisation d'un processus de coopération des organismes et/ou d'un processus de formalisation de la démarche, car il reflète une volonté politique et implique souvent le mode de financement et son enveloppe.

En organisant les 09 et 10 juin derniers le 1er Séminaire de rencontre des dynamiques régionales en information géographique, avec le soutien de l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires et de l'Institut Géographique National, l'AFIGÉO a cherché à faire s'exprimer les acteurs de ces animations régionales et identifier avec eux les éléments de force et de faiblesse liés aux différentes formes de partenariat expérimentées.

La presque totalité des régions y était représentée. Les participants, très enthousiastes, ont apporté des éléments de vécu traduisant leurs difficultés mais aussi leur souhait de voir se mettre en place un cadre d'échange d'expériences au niveau national au travers d'un réseau à constituer. Des experts nationaux ont apporté des éclairages, notamment juridiques, sur le fonctionnement et le statut de ces dynamiques.

Nous aurons plaisir à vous communiquer prochainement les actes de ce séminaire. Ceux-ci contribueront à alimenter la réflexion globale entreprise par l'AFIGÉO dans le cadre de l'actualisation du Livre Blanc de l'Information Géographique en France datant de 1998.

Je vous prie, Civilité, d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Dominique CAILLAUD

Président de l'AFIGÉO, Député, Maire, Président de la commission TIC de l'AMF

## ANNEXE C

Pour aller plus loin :

**Sur le site de l'AFIGÉO :** <http://www.afigeo.asso.fr>

### Présentation des dynamiques régionales

- [IAAT – Emmanuel Capelli – responsable de l'information géographique](#)
- [CRIGe-PACA - Cécile Roux - Chargé de mission](#)
- [IG en Picardie - Cédric Ansard - Responsable de l'information géographique au Conseil Régional](#)
- [Pôle Géomatique Normand - Trinidad Cador - Responsable de l'information géographique Conseil Régional](#)
- [SIG inter-services Bretagne - Muriel Gavoret - Chargée de mission prospective de la DRE](#)
- [Pôle Géomatique Auvergne - Simon Bancarel - Responsable d'équipe à l'ENITA](#)
- [SIG-LR - François Xavier Maréchal - Responsable du SIVU de Bagnols sur Cèze](#)
- [IMAR - Christophe Nicolle - Chargé de mission SIG de la Maison des communes de Vendée](#)
- [APEM - Thomas Portier - Ingénieur d'étude](#)
- [GIP Ecofor/projet SINPA - Jean Claude Bergonzini - Directeur](#)

### **« Information géographique et partenariats inter-organisationnels » par Henri Pornon**

Henri PORNON, IETI Consultant, secrétaire général de l'association professionnelle des consultants indépendants en géomatique (APCIG) et correspondant régional « Bourgogne » de l'AFIGÉO.

**Sur le site du CRIGE-PACA :** <http://www.crige-paca.org>

- Contrat de Plan 2000-2006
- Statuts de l'association loi 1901
- Règlement intérieur de l'association loi 1901

### **Et aussi :**

- Poitou-Charente - Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (IAAT)  
[www.iaat.org](http://www.iaat.org)
- PACA - CRIGe-PACA  
[www.crige-paca.org](http://www.crige-paca.org)
- Picardie - Information géographique en Picardie  
[www.dep.u-picardie.fr](http://www.dep.u-picardie.fr)
- Basse Normandie - Pôle géomatique normand  
[www.sig-basse-normandie.com](http://www.sig-basse-normandie.com)
- Languedoc Roussillon - SIG-LR  
[www.siglr.org](http://www.siglr.org)
- Pays de la Loire – IMAR  
[www.association-imar.com](http://www.association-imar.com)
- Espace pyrénéen - Assemblée pyrénéenne d'économie montagnarde  
[www.sig-pyrenees.net](http://www.sig-pyrenees.net)
- Gestion de la forêt - GIP Ecofor, Projet SINPA  
[www.sinpa.ifn.fr](http://www.sinpa.ifn.fr)
- le site Internet de l'ADAE  
<http://www.adae.gouv.fr>
- le site Internet du CNIG  
<http://www.cnig.gouv.fr>
- le site Internet de l'IGN  
<http://www.ign.fr>

## ANNEXE D

### Liste des participants

Organisme	Participant	Titre
<b>Alsace</b>		
SIGAL.....	Michel ESSEVAZ-ROULEZ	Consultant
<b>Aquitaine</b>		
ARDFCI.....	Pierre MACE.....	Directeur
ARDFCI.....	Loïc WATIER.....	Responsable SIG
IGN.....	Marcel MARCONNET.....	Directeur du Centre Interrégional Commercial Ouest
SOGEFI.....	Patrick BEZARD FALGAS.....	Directeur
.....	Gilles CRICQUET	
<b>Auvergne</b>		
DECIGIS.....	Nathalie DEJOUR.....	Ingénieur conseil SIG
Pôle Géomatique Régional d'Auvergne.....	Simon BANCAREL.....	Responsable d'équipe à l'ENITA
<b>Basse Normandie</b>		
Pole géomatique.....	Guillaume DEAL.....	Responsable de l'information géographique
Pole géomatique.....	Trinidad CADOR.....	Responsable de l'information géographique
<b>Bourgogne</b>		
D.R.A.C. Bourgogne.....	Alain Morelière.....	Ingénieur d'études
<b>Bretagne</b>		
DRE Bretagne.....	Pascal LAUZIER.....	Responsable du pôle SIG
DRE Bretagne.....	Muriel GAVORET.....	Chargée de mission prospective
<b>Centre</b>		
Conseil régional du Centre.....	Marie France COURTOT...	Chargée de mission cartographie
GIP RECIA.....	Didier Fournier.....	Directeur
SGAR Centre.....	Muriel PLOTTON.....	Chargée d'études
<b>Haute Normandie</b>		
DRAF.....	Cristofe PASCALE.....	Responsable du pôle SIRS
<b>Ile de France</b>		
LD COLLECTIVITES.....	Mohamed BRAHAM.....	Consultant
<b>Languedoc Roussillon</b>		
EID Méditerranée.....	Cécile IVANES.....	Chef de service Information Géographique
SAFER.....	Julie CAMY.....	Responsable cellule SIG
SAFER Languedoc Roussillon.....	Maud CHEVIGNON.....	Responsable cellule géomatique
SIG LR.....	François-X. MARECHAL....	Responsable du SIVU de Bagnols sur Cèze
SIG-La-Lettre.....	Françoise de BLOMAC.....	Rédactrice en chef
.....	Benoît SEGALA.....	Consultant
<b>Midi Pyrénées</b>		
APEM.....	Thomas PORTIER.....	Ingénieur d'études
CCI du Gers.....	Michel DEBORD.....	Chef de projet européen
<b>Nord pas de Calais</b>		
Conseil Régional du Nord-Pas de Calais....	Christophe BURY.....	Assistant SIG
<b>PACA</b>		
CRIGE PACA.....	Romain BUCHAUT.....	Géomaticien
CRIGE PACA.....	Christine ARCHIAS.....	Directrice
CRIGE PACA.....	Cécile ROUX.....	Chargée de mission
Conseil Régional PACA.....	Alain CHARTIER.....	Conseil Régional PACA, Président du CRIGE PACA
DRE PACA.....	Yves LASSAIGNE.....	Directeur régional adjoint de l'Équipement.
.....	Gérald GLAISE	

## ANNEXE B

### Liste des participants (suite)

#### Pays de la Loire

Association des Maires de Vendée ..... Christophe NICOLLE ..... Chargé de mission SIG  
Chambre régionale Pays de la Loire ..... Frédéric GUIMIER ..... Chargé de mission GIEA  
Conseil général de la Mayenne ..... Ronan JEGO ..... Chef de projet SIG  
DRE Pays de la Loire ..... Anne Chasle-Heuzé ..... Chef adjoint du Pôle Géomatique régional  
Société d'études et de formation ..... Fabrice LARTIGOU ..... Directeur

#### Picardie

Conseil régional de Picardie ..... Cédric ANSARD ..... Responsable de l'information géographique

#### Poitou-Charentes

IAAT ..... Patrick FAUGOIN ..... Directeur  
IAAT ..... Emmanuel CAPELLI ..... Responsable de l'information géographique  
DRAC Poitou Charente ..... Catherine CORMIER ..... Chargé de mission Système d'information et cartographie  
Forum des Marais Atlantiques ..... Laure Callens ..... Directrice  
Forum des Marais Atlantiques ..... Fabien Blanchet ..... Chargé de mission Bases de données et Informatique  
Géo.RM ..... Patrice ROY ..... Directeur  
Syndicat Informatique ..... Aurélie GOACOLO-ORCEL ..... Chargée de mission SIG  
Syndicat Mixte Pays Mellois ..... Jean Paul PERRIGAUD ..... chargé de mission SIG  
Université de la rochelle ..... Frédéric POUGET ..... Maître de conférences Géographie

#### National

ADAE ..... Clément JACQUEMET ..... Mission Services aux agents publics de l'ADAE  
ADAE ..... Wassim BOUTANOS ..... Service juridique  
AFIGÉO ..... Yves RIALANT ..... Secrétaire général  
AFIGÉO ..... Joseph GREGOIRE ..... Chargé de communication  
AFIGÉO ..... Mareva NOEL ..... Chargée de l'organisation du séminaire  
CERTU ..... Gilles TROISPOUX ..... Chargé de mission  
CNIG ..... François SALGE ..... Secrétaire général  
EURO CARTO Sarl ..... Jean Claude DEMAISON ..... Gérant  
GAIA MAPPING ..... Xavier PIOT ..... Directeur des Ventes  
GIP Ecofor ..... Jean Claude BERGONZINI ..... Directeur  
IETI Consultant ..... Henri PORNON ..... Président Directeur Général  
IFEN ..... Francis BERTRAND ..... Responsable de l'information géographique à l'IFEN  
IFEN ..... Florence NAIZOT ..... Responsable Etudes et Analyse dans les régions  
IGN ..... Alain CHAUMET ..... Chef de marché  
IGN ..... Agnes MOUCHARD ..... Directrice de cabinet  
Urbatque ..... Georges BERTRAND ..... Consultant

**ANNEXE E**

**Le séminaire en photos**

*Le choix des thèmes des ateliers était issu des demandes des participants.*



*F. X. Maréchal, P. Bezard Falgas C. Archias, Atelier « **Financement...** » / G. Bertrand, W. Boutanos, P. Macé – Atelier « **Juridique...** »*

*Des personnalités dynamiques ont présenté la situation de l'information géographique dans leurs régions respectives (15 régions représentées dans la salle). Mareva Noël, engagée spécialement par l'AFIGÉO pour préparer le séminaire, fut une clé essentielle de sa bonne tenue.*



*S. Bancarel*

*T. Cador*

*E. Capelli*

*M. Noël*

*La convivialité fut pour beaucoup dans le succès de la rencontre.*

